**ANNEXE V – 2**

**BTS Gestion de la PME, session 2021**

**E4 – Gérer les relations avec les clients et les fournisseurs**

**PRINCIPES DE PRÉSENTATION DU DOCUMENT SYNOPTIQUE DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES**

Le document synoptique des situations professionnelles, est composé d’un document papier récapitulatif, , comprenant *a minima* :

* + Une partie d’identification de la candidate ou du candidat ;
	+ Une partie identifiant l’établissement de formation ;
	+ L’intitulé des différentes situations professionnelles éligibles et validées par les formateurs ;
	+ La référence de chacune de ces situations professionnelles aux différentes activités du référentiel ;
	+ La période et le lieu de la réalisation des situations professionnelles.

Le document synoptique doit refléter le travail réalisé par la candidate ou le candidat, doit être authentifié par l’équipe pédagogique et comporter le cachet de l’établissement.

Un modèle de ce document synoptique sous tableur est proposé sur le site du CrCom Centre de Ressources (centre national de ressources financé par la DGESCO). Cette version est accessible à tous les candidats par le lien :

<https://crcom.ac-versailles.fr/spip.php?article955>

**Dans le document conçu avec un tableur, l’onglet sur lequel il faut cliquer pour accéder au document synoptique s’appelle « Passeport professionnel ».**